DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Vendredi 18 novembre 2022

N° DE LA DELIBERATION : 2022043

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : **Bonot Anne-Marie, Buchon Christine, Croxo Charles, Croxo Stéphanie, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Ozil Cyril, Recht Caroline**
Absent : **Sébastien Bourguet (procuration à Eric Lafont), Jean-Luc Sauvayre (procuration à Jean-Michel Laine), Sylvain Ozil**

A été nommée secrétaire : Anne-Marie Bonot

NOMBRES DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 10
Date de la convocation : 09 novembre 2022
Date d'affichage : 09 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 24/11/2022
Reçu en préfecture le 24/11/2022
Affiché le 25/11/2022
ID : 030-213001092-20221118-DE2022043-DE

Objet de la délibération : VALIDATION DE L'APPELLATION ET DE LA LONGUEUR DES VOIES ET PLACES DU VILLAGE

Le Conseil Municipal d'Euzet

La municipalité a mis en place des panneaux d'appellation des rues et places du village qu'il convient d'entériner afin de pouvoir transmettre ces données aux différents services requérants tels que la poste, le SDIS, le personnel soignant....
Monsieur le Maire donne lecture des noms et longueurs des voies :

VC001 : Chemin du Mas Champion 521 m,
VC002 : Chemin des Brus 531 m,
VC003 : Route de Candouillère 392 m,
VC004 : Chemin de Peyregril 399 m,
VC005 : Chemin des Camisards 818 m,
VC006 : Chemin de Gajan 1550 m,
VC007 : Route des Hors des Prés 780 m,
VC008 : Chemin du Laquet 656 m,
VC009 : Chemin de la Verrerie 453 m,
VC010 : Chemin des Huiènes 606 m,
VC011 : Chemin de l'Ancienne Gare 1129 m,
VC012 : Chemin de Pizoulas 733 m,
VC013 : Route des Amandiers 124 m,
VC014 : Chemin de Carrieu 582 m,
VC015 : Chemin de Colombier 320 m,
VC016 : Chemin du Valat Redounel 592 m,
VC017 : Chemin de Camp Long 347 m,
VC018 : Route des Grives 95 m,
R001 : Rue Bernardy 115 m,
R002 : Rue du Temple 184 m,

Envoyé en préfecture le 24/11/2022
Reçu en préfecture le 24/11/2022
Affiché le 25/11/2022
ID : 030-213001092-20221118-DE2022043-DE

R003 : Rue des Issards 265 m,
R004 : Rue de la Bergerie 100 m,
R005 : Rue des Grottes 228 m,
R006 : Impasse de la Boulangerie 44 m,
R007 : Rue du château 191 m,
R008 : Rue de la Forge 100 m,
R009 : Chemin de la Citerne 308 m,
R010 : Impasse des Bassins 45 m,
R011 : Rue Etroite 46 m,
R012 : Rue du Bourrelier 53 m,
Soit un total de : 12307 mètres linéaires pour les routes, chemins, rues et impasses

Ainsi que des voies à caractère de Places publiques (soit 4 places) :

Place de la Mairie : 224 ml,
Place d l'Eglise : 182 ml,
Place du Champ de Foire : 1434 ml,
Square du 19 mars 1962 : 282 ml
Soit un total de : 2122 mètres linéaires pour les places publiques.

Monsieur le Maire rappelle également que le tableau de la voirie sera mis à jour. **Cette situation conduit le Conseil Municipal à fixer la longueur de voies communales à 12307 mètres linéaires et la superficie des places publiques à 2122 mètres linéaires.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide ces appellations ainsi que la longueur des voies et places à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Fait à Euzet les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			